

01.09.06 Banquet républicain

Maison du Peuple, La Chaux-de-Fonds

Monsieur le Conseiller d'Etat,
Mesdames et Messieurs,
Chers Amis,

Nous ne voulons pas des nouvelles lois sur l'asile et les étrangers. Nous voterons deux fois non le 24 septembre.

Nous n'en voulons pas, parce que ce sont des lois déraisonnables, qui réduiront à la précarité des milliers de personnes, sans pour autant résoudre les problèmes auxquels elles prétendent s'attaquer.

Nous n'en voulons pas parce que nous voulons maintenir la tradition d'accueil et la tradition humanitaire de la Suisse, qui ont fait sa réputation au niveau international. Nous ne voulons pas que l'on décide du sort d'un être humain suite à un examen superficiel. Nous ne voulons pas prendre le risque de renvoyer chez elles des personnes menacées. Nous ne voulons pas que l'on enferme pendant des mois et des mois des jeunes adultes ou des adolescents, coupables seulement de ne pas vouloir ou de ne pas pouvoir rentrer dans leur pays d'origine, coupables d'avoir rêvé un monde meilleur. Nous ne voulons pas d'une nouvelle loi sur l'asile, inspirée par le repli sur soi, la crainte de la différence et un égoïsme à courte vue.

Nous ne voulons pas d'un monde à deux vitesses, avec des étrangers bienvenus et des étrangers malvenus. Nous ne voulons pas d'une société à deux vitesses avec d'un côté des citoyens et des citoyennes et de l'autre des clandestins et des clandestines, sans droit, sans parole, sans existence. Nous ne voulons pas que l'on trie les gens, selon leur provenance ou selon leurs diplômes. Doivent pouvoir venir en Suisse, ceux et celles qui y trouvent un travail approprié, à des conditions correctes et dûment contrôlées. Nous ne voulons pas d'une nouvelle loi sur les étrangers, qui limite le regroupement familial, au risque de violer la convention internationale sur les droits de l'enfant, en empêchant des jeunes de 13 ou 14 ans de retrouver leur famille en Suisse.

Nous voulons que notre pays demeure une terre d'asile pour les réfugiés fuyant des persécutions politiques, que celles-ci soient de nature étatique ou non. La Suisse se doit de leur offrir, ainsi qu'à leur famille, un soutien et des mesures favorisant l'intégration. La Suisse doit également demeurer un refuge pour les personnes qui doivent trouver une protection temporaire en raison de conflits graves dans leur région. Elle doit leur permettre ensuite de se réinstaller chez elles et leur fournir l'aide nécessaire à leur retour.

La Suisse est au centre de l'Europe. Cela fait d'elle une terre où l'on passe, où l'on se rencontre, où l'on s'arrête.

La Suisse, d'une manière générale, n'a pas toujours été aussi frileuse. Au 19^{ème} siècle, c'était un pays d'émigration, car sa population était très pauvre. Elle était ouverte au monde. Dès le 20^{ème} siècle, elle est devenue aussi un pays d'immigration, puisqu'elle accueillait déjà 500'000 étrangers en 1914, surtout actifs sur les grands chantiers ferroviaires. Ces étrangers jouissaient d'une grande liberté d'établissement. En outre, jusqu'en 1920, ils pouvaient obtenir la naturalisation au bout de deux ans de séjour. Ce n'est que pendant la première guerre mondiale que l'on a commencé à se méfier. Le climat de peur dû au conflit peut l'expliquer. En 1917, on créait l'Office central de police des étrangers. Ensuite on allongeait à 6 ans la durée du séjour avant de pouvoir être naturalisé. Enfin, en 1925, on a introduit un article constitutionnel permettant l'expulsion des étrangers.

Notre canton est un canton pionnier. Il a octroyé en 1848 déjà, le droit de vote sur le plan communal aux étrangers, pour les remercier d'avoir participé à la révolution neuchâteloise.

N'oublions pas que notre bien-être dépend largement de notre ouverture au monde et de nos relations avec l'étranger. Nous achetons et nous vendons à nos voisins proches et plus éloignés, ce dont nous avons besoin, ce dont ils ont besoin. C'est ce commerce qui fait notre richesse et notre développement économique. C'est ce commerce qui crée notre bien-être. C'est particulièrement vrai pour notre canton, qui vit de ses exportations.

Nous sommes aussi politiquement solidaires du monde dans lequel nous vivons. Nous ne pouvons pas nous isoler en étant au centre de l'Europe ! Nous ne pouvons pas non plus ignorer ou rester indifférents à ce qui se passe autour de nous. Nous voulons participer à la construction de l'Europe. Le canton de Neuchâtel s'est montré à quelques reprises déjà le canton le plus europhile de Suisse.

Nous avons soutenu les accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE. Nous avons approuvé la libre circulation des personnes, tout en exigeant la mise en œuvre de mesures d'accompagnement, pour lutter contre les baisses de salaire.

Nous aurons encore l'occasion de montrer notre solidarité avec l'Europe en votant en novembre notre participation au fonds de cohésion européen, ce qu'on appelle en raccourci, le milliard européen. Ce n'est d'ailleurs pas qu'un geste de solidarité, mais aussi un investissement qui doit nous permettre de renforcer nos relations commerciales avec les pays bénéficiaires et ceci, au profit de tous.

Nous voulons aussi contribuer à la paix et au développement mondial. Nous voulons être actifs au sein de l'ONU et ne pas raser les murs chaque fois que nous sortons de chez nous. La neutralité ne peut en aucun cas être un prétexte derrière lequel on se cache pour tolérer l'intolérable.

Nous voulons une politique de paix active, une politique humanitaire active, qui puisse intervenir là où se posent les problèmes et empêcher les conflits et la misère, qui mènent à l'exil et au déracinement.

L'histoire des étrangers en Suisse, c'est l'histoire de notre essor économique et culturel, mais c'est aussi l'histoire de ces peurs, de ces discriminations, de cette xénophobie. Peur de la surpopulation étrangère, repli sur l'identité nationale.

Ces deux lois en sont une nouvelle illustration. Cependant, j'aimerais souligner, que si le peuple suisse a été souvent trop sensible à ces tentations de nationalisme, il a aussi rejeté à six reprises des initiatives populaires xénophobes.

Nous ne voulons pas de ceux deux nouvelles lois.

Nous voulons des lois sur la migration et sur l'intégration, qui tiennent compte du monde actuel, des échanges internationaux toujours plus intenses. Nous voulons des lois pour une société qui a pris acte que les murs, même administratifs, ne peuvent empêcher le déplacement des êtres humains, des lois qui apportent une solution aux problèmes du 21^{ème} siècle, la migration, l'intégration, et qui ne cherchent pas à mettre sous cloche, à figer pour l'éternité, à conserver envers et contre tout, la société cloisonnée du 20^{ème} siècle.

Un seul objectif est réaliste à long terme : le respect de la liberté et de l'égalité des droits entre tous les êtres humains.